



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

|                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|---------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nombre de membres : | L'an deux mil vingt-cinq le 15 septembre à 18h45                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| En exercice : 19    | Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Présents : 17       | dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Votants : 19        | sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                     | <u>Date de la convocation</u> : 09/09/2025                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                     | <u>Présents</u> : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Christine SIMON, Christian GIRARD, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE, Roland SEUX, Bernadette PELISSIER, Thierry SOLEILHAC, Christiane PAUZON, Sébastien GAGNE, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES, Sabine JOUVHOMME, Denis CLAMENS. |
|                     | <u>Excusés</u> :                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                     | Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                     | Gilles AUDRAS qui a donné procuration à Franck PAILLON                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                     | <u>Secrétaire de séance</u> : Roland SEUX                                                                                                                                                                                                                                                                            |

**OBJET : Conditionnement du versement des subventions municipales à la participation au Forum des Associations**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2121-29 et suivants,

Monsieur le Maire rappelle l'engagement constant de la commune en faveur du développement et du soutien de la vie associative locale.

Il souligne l'importance accordée par la collectivité à l'organisation du Forum des Associations, événement incontournable favorisant la rencontre entre les habitants et les acteurs du tissu associatif.

Il rappelle que la présence des associations à ce forum constitue un levier essentiel de visibilité, de promotion de leurs actions et un marqueur de leur implication dans la vie locale.

Dans un souci de transparence et d'équité dans l'attribution des subventions municipales, et afin d'encourager une participation active à la vie de la commune, Monsieur le Maire propose que, à compter de l'année 2026, la participation des associations au Forum des Associations devienne une condition pour le versement intégral de la subvention municipale annuelle.

Ainsi, en cas d'absence non justifiée au Forum, il est proposé qu'une diminution automatique de 20 % soit appliquée au montant de la subvention accordée.

**Au vu de cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à la majorité :**

**DÉCIDE**

D'appliquer, à compter de l'année 2026, une réduction de 20 % sur le montant total de la subvention municipale attribuée à toute association absente, sans justification valable, au Forum des Associations organisé par la commune.

Le Maire,  
Franck PAILLON



Le secrétaire de séance,  
Roland SEUX



Page 1 sur 2



Fait et délibéré le 15/09/2025  
Pour extrait certifié conforme

## AR Prefecture

043-214300329-20250915-2025\_073CONDITI-DE  
Reçu le 17/09/2025  
Publié le 17/09/2025 **2025-073**